

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS.

La presse britannique ne fera croire à personne que la France est la cause des embarras financiers de l'Angleterre. Mieux vaudrait travailler d'accord au redressement européen que de se disputer.

Dans le refrain gouailleux qu'il chante sous les balles, le Gavroche de Victor Hugo accuse de tout ce qui lui arrive ou voltige ou roussouille. C'était la mode sous Charles X... Pour peu que ça continue de la sorte, vous verrez que tout ce qui arrivera de mal en Europe, ce sera la faute à la France. C'est la mode aujourd'hui.

Une partie de la presse britannique n'est pas loin de nous imputer à crime les embarras financiers dont souffre l'Angleterre.

Si encore ça devait les guérir. Mais il y faudra autre chose que ces sottises récriminations, dont le pire défaut est moins dans leur injustice que dans l'illusion où elle les entretient sur les véritables causes de leurs maux !

Je ne suis pas en mesure de les révéler parce que je ne les connais pas. Et je ne me risque jamais à pénétrer dans les arcanes mystérieux de ces affaires de finances auxquelles je n'entends goutte !

Il y a tout de même des choses qui tombent sous le sens et dont on peut discuter sans autre guide que la plus simple et la plus banale faculté de raisonnement. Quand on veut nous en conter de trop grosses, ça se voit et il n'est pas besoin d'être expert professionnel en matière de Bourse ou de Banque pour comprendre qu'on se f...êche de nous !

Par exemple, il est une chose que nous savons de source certaine puisque l'aveu public en a été fait devant la Conférence de Londres par le ministre anglais des finances, cet aimable et charmant Philip Snowden. Il a déclaré que depuis quelques années les grands banquiers de la Cité se sont engagés à fond dans les entreprises allemandes... C'est nous pourtant pas nous qui les avons poussés à avancer aux Allemands les milliards avec quoi ceux-ci ont pu donner à leur équipement industriel une puissance de production qui écrasera l'industrie anglaise dès que le Reich sera sorti de ses embarras...

Ce risque lointain leur a été caché par l'avantage immédiat, car s'ils l'ont fait — n'est-ce pas ? — c'est pour gagner. Et s'ils avaient gagné ils ne nous auraient pas appelé à participer aux bénéfices. Cela nous rend légitimes leurs reproches de ne pas vouloir participer aux pertes...

A l'heure où ils croyaient faire du « business » avantageux, ils ne se sont servis de nous que pour essayer d'en augmenter le rendement. Ils ont emprunté à petits intérêts une bonne partie de ces milliards à la France pour les repasser aux Allemands à des taux usuraires !... Ainsi l'opération devait rapporter gros.

Hélas ! hélas ! Où est-il ce bel argent ? Les banquiers anglais penchés sur le gouffre allemand en ont mesuré la profondeur et ils ont vaguement distingué une sorte de petit tas de chiffons de papier à là-bas, tout en bas !... Ce sont leurs milliards ! Qui sait quand reviendront ?...

Eh ! bien, voyez s'ils sont gentils, à partir de ce moment, les financiers britanniques ont imaginé d'associer à leur opération ces braves Français, qui sont des amis, après tout, et qui furent des Alliés ! Interprète de la Haute-Banque, le ministre travailliste, Philip Snowden, fit sur lui-même le grand effort d'être poli et demanda au gouvernement français si nous n'accepterions pas de prendre à notre compte une moitié des avances ainsi faites par les financiers anglais aux Allemands.

On assure que, pour repousser ce cadeau, M. Pierre Laval, sortant de son calme coutumier, ne sut pas s'empêcher de formuler quelques observations sévères. Il aurait pu se borner à répliquer : si l'affaire était bonne les banquiers anglais ne demanderaient qu'à laisser leurs capitaux et si l'affaire est mauvaise pourquoi veulent-ils que nous y mettions les nôtres à la place ?...

Henry DE FORGE.

Le plus ennuyeux, c'est que maintenant il faut rembourser certains créanciers français, alors qu'on risque fort de ne pas être remboursés par les débiteurs allemands !

Qu'y pouvons-nous ? Voudraient-ils qu'on les en tinte quittes ? Il serait vraiment trop commode de jouer ainsi en encaissant quand on gagne, sans payer quand on perd !

Que ces remboursements aient entraîné des rentrées d'or en France, c'est de la faute à ceux qui se sont mis dans ce cas sans nous demander notre avis ou notre conseil et ils ont mauvaise grâce à nous accuser d'une faute dont ils sont les seuls responsables.

S'ils étaient de sang-froid, ils comprendraient combien il est stupide de prétendre que nous travaillons à affaiblir l'Angleterre — qui suffit à cette tâche ! La France a tout intérêt (c'est évident), à ce qu'une crise anglaise ne s'ajoute pas à la crise allemande. Il ne manquerait plus que cela pour augmenter le désarroi en Europe et empêcher la reprise des affaires !

Nous tenons beaucoup, au contraire, à la prospérité de l'Angleterre qui est pour nous un excellent client. Nous ne tenons pas moins à la prospérité de la France, dont la ruine n'arrangerait rien ni personne !

Si l'orgueil anglais souffre beaucoup en ce moment, nous n'y éprouvons aucune joie. Cela les excuse dans la mesure où ils ne feront rien pour aggraver leur situation...

Ils devraient tout simplement travailler avec la France à ramener dans notre pauvre Europe désemparée un peu de sécurité et de calme. C'est la condition nécessaire à la restauration générale dont l'Angleterre profiterait comme nous !

Et cela vaudrait mieux que de guigner avec des yeux jaloux le trésor de Jacques Bonhomme et de vouloir l'entraîner dans l'universelle débâcle !...

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

AÉRO-HABITUDES

Les journaux vont avoir à modifier leurs tarifs d'abonnements et à prévoir dans leur manchette l'envoi quotidien, par avion.

Car, disons-nous bien que l'avion n'est plus une exception et si notre existence tranquille de citoyens n'est que rarement distraite par le vomissement d'un moteur, tout un service de communications, même internationales, commence à fonctionner excellemment.

J'ai sous les yeux, par exemple, les heures du courrier que transporte chaque jour le C. I. D. N. A. Le départ du Bourget à 4 heures du matin permet parfaitement à l'avion d'emporter un chargement des grands quotidiens, lesquels ont fini de tirer à 2 et 3 heures.

Cet avion arrive à 13 h. 53 à Versoix. Ces journaux peuvent donc être distribués à l'heure où les gens sont encore à table à prendre leur café.

La réciproque est aussi rapide. L'avion part à 12 h. 56 de Versoix et est à Paris à 22 h. 1/4.

D'ici peu, on organisera au Bourget un service de réception de pneumatiques pour avion. Une lettre mettra trois fois moins de temps pour aller à Londres, à Milan ou à Budapest, qu'elle n'en met pour aller à une villégiature bretonne ou pyrénéenne.

Evidemment, à l'heure actuelle, les avions ne tiennent pas à s'encombrer de stocks de journaux. Mais, avec le progrès, les prises en charge se feront plus lourdes et les « avions-marchandises » se multiplieront.

Tous les hommes d'Etat utilisent aujourd'hui l'avion, pour aller de capitale en capitale, comme ils prendraient leur auto. D'ici peu, l'avion ministériel sera partie des accessoires indispensables et payés par l'Etat à leurs Excellences. Pour avoir le droit d'être ministre, il faudra ne pas rechigner à monter un plus haut des cieux.

On prête à M. Doumer, malgré ses 78 ans, l'intention de faire bientôt spontanément, un petit déplacement par la voie des airs, ce à quoi ce bon M. Doumerque, si prêt pourtant à tous les dévouements, n'a jamais pu se résigner.

D'ici peu, je le répète, la poste aérienne détonnera la poste par chemin de fer. Comme les gens sont toujours pressés d'échanger même des bêtises, on ne s'écrit plus que par avion, soit un ou deux francs de timbres de plus : une misère ! et peu à peu toutes les habitudes de notre vie de plus en plus hâtive, deviendront aériennes.

Informations

Plus de déplacements ministériels

Le Conseil a décidé qu'à partir du 15 août, et en raison de la proximité des élections cantonales, les membres du gouvernement n'assisteraient plus à des cérémonies.

Après la Conférence de Londres

On annonce que M. Emile Moreau, président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, vient d'être désigné par le gouverneur de la Banque de France comme membre français du comité constitué par la B. R. I. en exécution de la résolution finale de la dernière Conférence de Londres.

On sait que ce comité est chargé de faire une enquête sur les besoins immédiats de crédits supplémentaires de l'Allemagne et d'étudier la possibilité de convertir une fraction des crédits à court terme en crédits à long terme.

En Espagne

La ligne du téléphone international entre Madrid, Paris et Londres, a été coupée et les communications ont été impossibles jusqu'à mercredi matin. Malgré la rapidité des réparations, le service est encore précaire.

On ne doute pas que ce soient des grèves irrécupérables qui ont commis cet acte de sabotage. La grève, cependant, est partiellement terminée et les services se réorganisent peu à peu.

En Allemagne

Un nouveau décret a été publié par le gouvernement allemand. Il oblige tous les particuliers ou toutes les personnes juridiques à annoncer le montant de leurs crédits à l'étranger. Le gouvernement désire avoir une notion précise de l'étendue des dettes allemandes vis-à-vis de l'étranger.

Cette documentation peut aussi être très importante pour le consortium qui doit étudier cette étendue des crédits accordés à l'Allemagne.

La crise financière allemande

Il apparaît que des divergences de vues assez importantes se soient produites entre les grandes banques américaines et les grandes banques anglaises, en ce qui concerne ce problème de l'immobilisation des crédits étrangers placés en Allemagne.

Dans ces conditions, on craint dans les milieux financiers internationaux de Berlin, que le gouvernement allemand ne soit finalement obligé de déclarer un moratoire des paiements extérieurs, afin de rendre possible la reprise du trafic bancaire intérieur.

Un accord général peut cependant encore intervenir avant lundi, mais l'impression est à l'heure actuelle, peu optimiste.

Le taux de l'escompte anglais

Le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre a été de nouveau relevé. Il est porté de 3,50 0/0 à 4,50 0/0.

Au Maroc

Les groupes mobiles des régions de Meknès et de Tadla ont effectué leur liaison dans la haute vallée d'Assif Ouiriri et ont occupé respectivement Si Yaya Bou Youssef et Bou Adil. Cette avance n'a donné lieu qu'à de légères escarmouches entre partisans locaux et dissidents et a placé définitivement la région des Ait Yaya du Nord en arrière des lignes.

La traversée de l'Atlantique

Les aviateurs américains Pangborn et Herndon, qui avaient quitté New-York pour tenter de voler jusqu'à Moscou, ont atterri mercredi soir à 19 heures à Mogyegrove, dans le Pays de Galles. Le vol transatlantique a été effectué en 25 h. 15.

Au Brésil

On apprend que des désordres politiques se sont produits, la semaine dernière, à Sao Paulo (Brésil) au cours d'une bagarre qui a éclaté entre les étudiants partisans du docteur Barreta, nouveau gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, et des ouvriers partisans du général Miguel Costa, chef de la milice fédérale. Quatre personnes ont été tuées et une vingtaine ont été blessées.

La cavalerie fédérale a été obligée d'intervenir pour séparer les adversaires. Les magasins sont restés fermés pendant plusieurs jours par crainte de pillages.

Le Chili suspend le paiement en or

La Chambre a approuvé le projet de loi présenté par le gouvernement tendant à autoriser les municipalités, les chemins de fer de l'Etat et la Caisse de Crédit hypothécaire, à suspendre, pendant deux ans, le paiement en or des coupons des emprunts étrangers.

Le paiement se fera en monnaie nationale, pour un montant équivalent dans les banques chiliennes.

Le projet de loi après son approbation par le Sénat, sera promulgué.

Mariages d'enfants

Les lois de l'Etat de New-York ne fixant pas un minimum d'âge pour le mariage, les unions entre tout jeunes gens, véritables enfants, se multiplient d'une façon inquiétante. Dans les écoles mixtes, très nombreuses, les élèves des classes supérieures se marient entre eux. L'année dernière, on a compté 483 mariages entre jeunes gens au-dessous de 16 ans. Dans ce nombre, on comptait un mari de 14 ans, quarante-quatre épouses de 14 ans, trois de 13 et une de 12.

EN PEU DE MOTS...

— En effectuant un vol au-dessus de l'étang de Berre, le pilote Bourgault fait une chute et se tue.

— La Banque nationale de Belgique vient de recevoir de Paris une cargaison d'or fin pesant 1,536 kilos et représentant une valeur de 36 millions de francs.

— Les obsèques de l'abbé Wetterlé ont été célébrées jeudi à Colmar. M. Charles Frey, sous-secrétaire d'Etat au commerce a pris la parole.

— La cour de cassation a rejeté le pourvoi du docteur Laget condamné à mort par la cour d'assises de l'Hérault, en juin dernier pour empoisonnements.

— Le grand savant d'Arsonval est nommé grand-croix de la Légion d'honneur. M. Paul Bourget, le grand romancier est élevé à la dignité de grand-officier.

— Le professeur russe Jules Stoklosa, directeur des stations expérimentales de l'Etat de Prague, aurait découvert un élément plus actif que le radium.

NOS ÉCHOS

Quelques mots.

L'abbé Wetterlé, qui vient de mourir, était une figure sympathique, un homme estimé de tous ses collègues au Palais-Bourbon. Pour contre les cléricaux autonomistes d'Alsace l'avaient en horreur. Avec Preiss, avec Blumenthal, avec Bucher, il ne cessa de défendre, avant la guerre, les idées françaises en Alsace.

En ces temps-là, il venait souvent à Paris, et pour n'y pas être remarqué, il ne portait pas soutane.

Trois jours avant la guerre, il passa la frontière et se mit au service de sa patrie : la France.

Il était pétillant d'esprit.

On lui avait offert un fauteuil à l'Académie Française.

Il répondit : — Je ne suis ni évêque ni cardinal. Offrez ce fauteuil à Clémenceau.

C'est ce qui fut fait.

On lui offrit un fauteuil de vice-président à la Chambre.

Il répondit : — Une robe au fauteuil de la Présidence ? Impossible tant que les femmes ne seront pas éligibles.

La bonne réplique.

Alphonse Karr possédait à Saint-Raphaël une villa qui avoisinait celle du prince M... dont la bibliothèque était célèbre.

Un jour, Alphonse Karr ayant besoin d'un livre, envoya prier le prince de lui prêter.

— Vous direz à votre maître, répondit-il, qu'aucun livre ne sort de ma bibliothèque. Mais, s'il veut venir le consulter et le lire chez moi, même toute la journée, je serais heureux de le mettre à sa disposition.

Quelques jours plus tard, le prince ayant besoin d'un arrosoir, envoya prier Alphonse Karr de lui en prêter un.

— Vous direz à votre maître, répondit le spirituel auteur des *Gaïdes*, que mon arrosoir ne sort jamais de mon jardin, mais que, cependant, je serais heureux de le mettre à sa disposition, même toute la journée, s'il veut bien venir arroser ici !

Vocabulaire cordial.

Les grandes rencontres internationales sont, en général, le triomphe des interprètes.

On connaît la célébrité d'un Cammerlinck ou d'un Mantoux.

Cammerlinck a disparu, jeune encore. M. Mantoux est entré dans les affaires privées.

Mais notre pays a trouvé un interprète de choix en M. Hesnard, recteur honoraire de l'Université de Dijon et chef de notre service de presse à l'ambassade de France à Berlin. M. Hesnard fut un des familiers de feu le Dr Stresemann qui avait pour lui la plus vive estime et une réelle amitié.

Rappelé de Bretagne où il séjournait, M. Hesnard servit d'interprète entre M. Pierre Laval et le Dr Brüning.

J'ai inauguré, disait-il, le vocabulaire cordial de l'Europe !...

VILLES D'EAUX

L'ACTUALITÉ

La thérapeutique a des caprices et la mode de singuliers recommencements. Au temps des Romains, la plupart de nos stations thermales étaient déjà connues ; quelques-unes étaient célèbres. On allait à Vichy soigner son foie, à Luchon ses bronches, à Châtel-Guyon son intestin, à Evian ses rhumatismes et, déjà, on voyait, comme à présent, des malades préoccupés d'économiser les horaires du médecin, se soigner à leur guise et aussi des gens bien portants boire sans raison l'eau des sources. C'est ainsi qu'un pontife de la médecine du temps de Julien l'Apostat, c'est-à-dire vers l'an 360, dénonçait avec véhémence ces pratiques et recommandait de n'utiliser qu'à bon escient de la cure thermique. Comme quoi rien n'est nouveau sous le soleil !...

Et puis, sans qu'on sût pourquoi ni comment, les eaux perdirent leur vogue. Dix ou douze siècles passèrent sans qu'on en fit usage autrement qu'à l'occasion. Alors que les Gaulois avaient un Dieu thermal, Borvo, dont on trouvait l'invocation au seuil de toutes les fontaines, leurs descendants en oublièrent peu à peu le culte et même le pouvoir.

Peut-être fut-ce Montaigne qui rappela l'attention publique sur les sources bienfaisantes. « J'ai vu par occasion de mes voyages, écrivait-il, quasi tous les bains fameux et, depuis quelques années, ai commencé à m'en servir, car je crois le baigner salubre et crois que nous encourons incommodes en notre santé pour avoir perdu cette coutume. » Il alla aussi à Plombières qu'on appelait alors Plumières, parce qu'il souffrait de la gravelle et il rapporte que le séjour n'y était pas cher puisqu'à l'auberge il avait pour quinze sols par jour le coucher, le pain et le vin.

Seulement, il se lassa presque aussitôt du traitement et s'en alla goûter celui de Bagnères. Ce n'était pas précisément la même chose.

Mais, entre temps, la mode s'était créée de fréquenter les eaux. Henri III faisait la fortune de Vichy et de Pougues et sa sœur, Marguerite de Navarre, la Marguerite des Marguerites, baptisait à Cauterets l'une des sources du nom de « Fontaine d'Amour » et mêlait les plaisirs frivoles à une cure dont elle disait grand bien.

A son tour, Louis XIII fréquenta les eaux de Forges, mais il leur préféra sans doute la purgation et la saignée dont il abusait et qui lui furent certainement moins salutaires, mais, par contre, son ministre Richelieu lança Bourbon-Lancy tandis que Mme de Sévigné allait successivement de Bourbon-l'Archambault à Vichy où elle faisait danser aux paysans la bourrée et la dégogade, une espèce de cancan dont la manière, avouait-elle, n'était point précisément morale.

Puis, ce fut au tour de Louis XIV de se soigner à Barèges et, là, ce fut une autre histoire. L'auguste client eut un tel succès qu'un apothicaire du cru, nommé Moulans, put écrire : « Il y a plusieurs personnes qui ont bu de l'eau du bain royal et qui s'en sont trouvées bien. Il était juste que cette eau, venant par les ordres du roi, fit des miracles puisque toute la vie de ce grand monarque en est remplie. »

Ainsi, successivement, cent stations thermales virent affirmer leurs vertus. Parlant des sources de Châtel-Guyon et de leurs merveilleuses propriétés curatives des maladies de l'intestin, le docteur Raulin, médecin du roi, écrivait : « Elles sont uniques dans leur espèce. » On vantait encore Aix-les-Bains pour les rhumatismes, Evian pour la gravelle, Challes-les-Eaux pour les affections de la

gorge, d'autres pour le foie, pour la peau, pour les veines et pour une foule d'autres choses. Guy Patin n'en signalait-il pas qui possédaient des vertus prolifiques... On recommandait même, au 17^e siècle les eaux de Paris, mais oui, de Paris ! ou plus exactement de Passy, alors faubourg de la capitale, qui étaient excellentes contre l'anémie et la chlorose. Il paraît que les neurasthéniques qui fréquentaient cette station y regagnaient vite leur belle humeur, si l'on en croit un chroniqueur de l'époque qui écrivait : « On y vient surtout pour se divertir ; en fait d'eau, on y boit les meilleurs vins et on y fait grande chère ».

Les villes thermales d'autrefois étaient généralement moins joyeuses. Mme de Sévigné s'ennuya royalement à Bourbon, mais elle y fit force économies, car, en 1660, « on y avait une belle chambre garnie pour douze sols par jour » ; Voltaire acabla Plombières de ses railleries et Diderot s'étonna de l'état de délabrement dans lequel on laissait Bourbonnès-Bains. « Le séjour en est déplaisant, écrivait-il. Point de promenades, point de jardin public, point d'ombre. Si les habitants entendaient un peu leurs intérêts, ils n'épargneraient rien pour l'embellir ». En ce temps-là, les stations à la mode possédaient bien des maisons de jeu où les cartes allaient leur train et où certaines parties coûtaient cher, mais c'était à peu près à cela que se bornaient les distractions. On logeait habituellement chez l'habitant, c'est-à-dire fort mal. Il faut dire que les baigneurs étaient rares, car le voyage était long et fort coûteux. L'établissement thermal lui-même était rudimentaire. Pour ne parler que de l'appareil à douches, il consistait en un baquet fixé aux solives du plancher de l'étage supérieur. L'eau chaude était versée sur le baigneur au moyen d'un robinet enfoncé dans la paroi. C'était vraiment peu confortable et peu tentant, malgré le bon marché du bain qui ne coûtait qu'une livre et bien que le médecin demandât seulement quinze livres pour ses honoraires de toute la saison.

Avec le temps, les choses ont bien changé et ce n'est pas le jeu seulement qui a fait des progrès... Si l'on réserve au plaisir une place de plus en plus large, pénétré de cette nécessité dont parlait déjà un auteur du 16^e siècle qu'aux eaux « chacun doit attaquer le deuil et le chagrin » et tout d'abord et sans attendre le sort, que l'état moral réalise déjà la moitié de la cure ; on a créé, à peu près partout, de véritables merveilles au point de vue de l'installation médicale. Le traitement n'est plus, comme disait la divine marquise « une assez bonne répétition du purgatoire » ; tout y est organisé et y fonctionne pour assurer à la fois le résultat thérapeutique attendu et le bien-être du malade.

Comme, d'autre part, les sources thermales sont naturellement situées dans des régions montagneuses et pittoresques, chemins de fer et syndicats d'initiative se sont ingénies à faciliter aux baigneurs la visite des sites de la région. La cure d'eau finit ainsi par devenir un attrait tout en apportant le salut à tant d'organismes éprouvés. La statistique affirme qu'il existe actuellement en France 1.927 sources réparties entre 391 établissements. En 1929, plus d'un million d'étrangers sont venus leur demander la santé. Est-il possible de rendre à nos stations thermales un meilleur hommage que de citer ces chiffres ?

Georges ROCHER.

Des fleurs.

Quand MM. Brunning et Curtius, au cours de leur voyage à Paris, arrivèrent au ministère des Affaires Etrangères, ils y trouvèrent la grande salle d'attente toute fleurie.

— Des fleurs ?... dit M. Brunning. On croirait que nous assistons à une fête...

— Il ne tient qu'à vous que c'en soit une... — répondit M. Laval.

Commencement.

Pendant son séjour à Paris, M. Brunning alla entendre la messe à Notre-Dame-des-Victoires. Quand on fit la quête, il versa dans l'aumônière un billet de cent marks.

— Vous voyez bien que l'Allemagne paye dit le curé quand on lui rapporta l'argent.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Le Lot à Paris

LES VACANCES

La période des vacances vient de s'ouvrir. Juillet, août et septembre vont ramener la plupart d'entre nous au pays natal. Quelle allégresse, à la pensée de revoir les êtres qui nous sont chers et de revivre les souvenirs de notre jeunesse. Heures charmantes et inoubliables !

Nous retrouverons là-bas cette vieille église, ce hameau et le moulin qui nous virent naître, et où encore enfants nous allions jouer. Nous entendrons, ces vieilles cloches qui nous annoncent tant de joies et aussi hélas ! tant de peines ; cette place publique qui connut nos chais, et la vieille chaumière, « nostré oustal » qui abrita notre enfance, qui nous vit grandir et connu nos rires et nos pleurs. Nos souvenirs jailliront plus vivaces que jamais et nous éprouverons une joie profonde à nous retrouver parmi tant de choses qui sont un peu de nous-mêmes. Nous sentirons alors, que l'amour de notre chère « petite patrie » n'est pas un vain mot et combien se justifie l'utilité de notre jolie société, l'Amicale « Les Cadets du Quercy », dont le but est de créer et de développer, entre tous enfants de l'arrondissement de Cahors et de notre département les sentiments amicaux et de faire renaitre toutes les traditions qui forment notre âme.

Mais ce n'est pas sans éprouver une certaine tristesse que je pense à « nostro Mémé » qui avec sa « coïfo » synthétise toute une époque qui s'en va ; ainsi donc la jolie coiffe de nos grand-mères disparaît peu à peu, c'est une coutume et un charme de plus que ne connaîtront pas nos enfants.

Nul doute, d'autre part, que lors de notre rentrée de vacances, notre âme se sente quelque peu angoissée. A certaines heures « le cafard » hantera notre esprit, c'est dans ces moments-là qu'il faudra nous souvenir qu'il existe dans ce grand Paris, les Cadets du Quercy — où tous les mois nous avons le plaisir de nous rencontrer dans ce charmant cadre familial où l'on ne trouve que des amis ; aussi lorsque vous allez être au pays, parmi vos amis — vous ferez connaître notre amicale aux parents dont les enfants vivent isolés à Paris, vous leur direz que dans bien des cas et dans certaines circonstances, les Cadets, les remplaceront auprès d'eux.

Dites-leur bien qu'à côté d'un programme de réjouissances destinées à retenir la jeunesse, à faciliter les rapports amicaux, notre Société poursuit également une œuvre philanthropique et qu'elle est prête à apporter son concours, son aide morale et son encouragement à tous ceux qui en ont besoin.

Cette année, grâce à nous, de nombreux enfants sont partis en Quercy, d'où ils nous reviendront gros et forts et par leur bonne santé acquise ramèneront la joie au foyer.

Pour ma part, c'est à St-Vincent-Rives-d'Orléans, près de Luzech, que je passerai mes vacances. J'espère avoir le plaisir d'y rencontrer beaucoup de mes chers cadets. J'y passerai tout le mois d'août.

Antonin LABOUYQUE, Secrétaire général des « Cadets du Quercy »

Fédération des travaux publics (Section départementale du Lot)

La Section départementale du Lot de la Fédération des Travaux Publics a tenu, le 5 juillet, à Cahors, son assemblée générale ; tous les syndicats affiliés avaient envoyé des représentants.

Après un clair exposé du camarade Roquetanières, secrétaire général, sur les buts et l'utilité de la Fédération, approbation unanime a été donnée aux décisions prises lors de la réunion préparatoire du 3 mai.

Les camarades Lacombe et Pradel du syndicat des cantonniers du Lot sont désignés comme membres du bureau de la Fédération et le bureau provisoire devient définitif.

A l'issue de cette réunion un déjeûner corporatif a réuni les délégués et montré la parfaite union qui réglera leurs travaux communs.

Le Secrétaire adjoint, FRAYSSE.

A PROPOS DE BOTTES

Comment parler de bottes sans songer aux corps qui font tant souffrir, et au Diabole qui vous délivre de ce supplice. « Le Diabole » enlève les corps en six jours, pour toujours. 3 fr. 95, Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention ! Exigez « Le Diabole ». A la Pharmacie Orliac à Cahors.

COFFRES-FORTS BAUCHE
93, rue de Richelieu - PARIS
25, rue de Metz - TOULOUSE
CATALOGUE FRANCO

LA BAISSÉ DU BLE

Le ministre de l'Agriculture a envisagé des poursuites contre des ménétriers.

Les plaintes dès maintenant déposées par le ministre de l'Agriculture visent les détenteurs de blés ou farines exotiques des départements du Nord, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, des Ardennes, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure et de la Charente-Inférieure.

Déclaration des stocks de blés

Le « Journal Officiel » publie un décret aux termes duquel tous les détenteurs, à quelque titre que ce soit, de blés ou de farines exotiques, sont tenus de faire, entre le 1^{er} et le 15 août, la déclaration au service de contrôle des céréales, des quantités qu'ils détiennent.

Par cette mesure, prise en application de la loi du 1^{er} décembre 1929, et sous peine des sanctions prévues par cette loi, le ministre de l'Agriculture tient, au début de la campagne, à faire le recensement des disponibilités des blés et farines exotiques existant sur le marché intérieur.

Ce recensement est lié au renforcement du contrôle de l'emploi des blés exotiques. Il facilitera l'application rigoureuse des dispositions réglementaires édictées à cet égard et que le ministre de l'Agriculture entend faire strictement respecter.

CONGRES DE L'ARBRE ET DE L'EAU

Nous apprenons qu'au cours des 5, 6 et 7 septembre prochain, les congressistes de l'arbre et de l'eau excursionneront en Corrèze et en Quercy.

La troisième journée du lundi 7 septembre, l'itinéraire est : départ de Brive pour Saint-Céré, en passant par Martel et Puybrun notamment, où les congressistes visiteront les plantations de noyers et les bois de chênes truffiers.

Au préalable, c'est-à-dire vendredi 4 septembre, aura lieu à l'Hôtel de Ville de Brive, une très intéressante conférence avec projections, où deux questions entre autres, seront spécialement traitées au cours de ce Congrès : 1. La question de l'implantation des châtaigniers exotiques dans les régions du Massif Central et plus spécialement dans le Limousin ; 2. La question des possibilités de reboisement dans le département du Lot.

Les communications concernant ces deux questions que nous considérons comme très importantes pour la contrée devront être envoyées avant le 20 août, à M. de Laborde, 27, avenue des Bénédictins, à Limoges.

On peut profiter de l'occasion de la réunion de ce Congrès pour se faire inscrire comme adhérent à la société.

LES COURSES DE GRAMAT

Les deux journées de courses à Gramat auront lieu cette année le dimanche 9 et le lundi 10 août.

Voici le programme de ces deux journées :

Dimanche 9 août. — A 14 h., 1^{er} prix de la Société sportive d'encouragement, au galop, distance 2.200 mètres environ, 5.950 fr.

14 h. 30 : Epreuve interrégionale de la Société sportive d'encouragement, au galop, distance 1.300 mètres environ, 5.250 fr.

15 h. : Prix des Haras (1^{er} prix du Gouvernement), au galop, distance 2.200 mètres environ, 20.000 fr.

15 h. 30 : 2^e prix de la Société sportive d'encouragement, au galop, distance 2.200 mètres environ, 4.750 fr.

16 h. : prix du Conseil général, au galop, distance 900 mètres environ en ligne droite, 5.300 fr.

16 h. 30 : Prix de la Société des Steeple-chases de France (prix Murat), distance 3.800 mètres environ, 7.000 fr.

Lundi 10 août. — A 14 h. 30 : Prix de l'Alzou, au galop, 2.500 fr.

15 h. : Prix de la Prairie (2^e prix du Gouvernement), au galop, distance, 2.200 mètres environ, 5.000 fr.

15 h. 30 : 2^e prix de la Société sportive d'encouragement au galop, distance 2.200 mètres environ, 4.200 fr.

16 h. : Prix de la ville de Gramat, de la Chambre de commerce du Lot et de la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans, steeple-chase, distance 3.800 mètres environ, 4.000 fr.

P. O.

M. Vaur, précédemment à Murat (Cantal), est nommé chef de gare à Figear, en remplacement de M. Martaud, admis à la retraite.

La Punaise immonde

ne se montre pas le jour. Elle se cache en de profonds repaires. Un badigeonnage au Rozol, poison chimique foudroyant, est le seul moyen sûr et certain de les détruire à tout jamais, ainsi que leurs œufs, 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. A Cahors, Pharmacie Orliac.

LA FIANCÉE DU TIMBALIER

La maternité est aussi un champ de bataille où les plus courageuses mères ne sont pas toujours les plus heureuses.

(Au Capitaine SALANIER).
Les cloches de Salvia pleurent et se lamentent. Appelés à grands cris, du sonore abat-voix. Les hommes dans leur deuil, les femmes dans leur monde. Autour d'un cercueil noir et d'une blanche croix.

La morte qui s'en va, presque une jeune amante. De fleurs à recouvrir tout le rucher bois. Et quatre enfants, laissés par la pauvre mourante. L'accompagnement la-bas pour la dernière fois.

Le cinquième, au berceau, dort ses dix jours à peine. Lorsque risque son père, en vaillant capitaine. De la vie et la mort le duel meurtrier.

Et pour voir le retour du timbalier, Laisant sa fiancée au lit du cimetière. La vie a fait, ô mort ! berceau d'une civière.

Où se lève l'enfant pour sourire à son père. Vivre, est se souvenir ! Mourir, c'est oublier !
Salvia, 28 juillet 1931.

BOYER D'AGEN.

« LA DETTE »

Souscription nationale

La grande manifestation nationale de reconnaissance, voilà ce qu'est « La Dette », souscription ouverte au profit des quatre grandes associations de mutilés : Les blessés de la face « Gueules cassées » ; Les aveugles de guerre ; Les Altes brisées ; La Fédération nationale des plus grands invalides.

Il s'agit d'assurer, de façon stable et définitive, l'existence de ceux qui portent pour toujours les marques douloureuses de leur héroïsme, défigurés, aveugles, amputés. Il n'est personne qui ne veuille contribuer à adoucir le sort de ces malheureux.

Toute souscription de cinq francs donne droit à un numéro gratuit de tombola, dont les lots comportent entre autres : 10 avions, 10 automobiles de luxe, 1.000 automobiles, 2.500 motocyclettes, et des milliers de bicyclettes.

Vous qui n'avez pas oublié, adressez vos souscriptions à Paris, 146 avenue des Champs-Élysées (Commissariat Général) ou dans toutes les Banques et établissements de Crédit, ainsi que chez Hachette, Maggi, Hauser, etc., etc.

Mutilés et invalides du travail

Groupement départemental du Lot, Section de Cahors

L'Assemblée générale semestrielle de la section de Cahors, a eu lieu dans une salle de la mairie de Cahors le 19 juillet à 10 h. du matin.

Le Secrétaire général départemental Crespeau a fait l'historique de la création du groupement du Lot. Quoique étant de formation récente, il a déjà rendu de utiles services aux victimes du travail et adhérents à la Fédération Nationale des invalides du travail.

Au nom des mutilés, il a remercié les membres bienfaiteurs de leur versement à l'œuvre et a demandé aux adhérents présents à la réunion de propager l'œuvre bienfaisante de notre fédération et d'augmenter le nombre des membres bienfaiteurs parmi leurs relations.

Ensuite le compte-rendu moral et financier de la gestion du 1^{er} semestre 1931 a été exposé et les comptes-rendus de la trésorerie, examinés par la commission de contrôle, ont été approuvés.

Le camarade Castagné, secrétaire général de l'Aveyron a rendu compte d'une façon claire et précise et documents à l'appui, des opérations du congrès d'Avignon qui fut une belle manifestation.

C'est avec un vif intérêt que les adhérents présents ont écouté cette documentation très intéressante.

La séance est levée à midi, après que les camarades Castagné et Crespeau eurent les remerciements et félicitations des adhérents pour leur dévouement à la cause de la grande famille des Mutilés et Invalides du travail.

Pour tous renseignements, s'adresser à la permanence, le dimanche de 9 h. à 11 h., 16, avenue de Toulouse, Cahors (Lot).

PALAIS des FÊTES

SEMAINE DE GRAND GALA

SAMEDI 1^{er}, DIMANCHE 2 AOÛT

(Matinée et soirée)

UN GRAND FILM

PARLANT FRANÇAIS

UN SOIR AU FRONT...

d'après l'œuvre célèbre de l'auteur de tant de pièces à succès : Henry Kistmaeckers.

un titre formidable
une œuvre puissamment dramatique
CE N'EST PAS UN FILM DE GUERRE,
c'est un film dont l'action se passe pendant la guerre, dont les principaux personnages sont des soldats. C'EST UN DRAME D'AMOUR MAGNIFIQUE, imaginé dans le cadre de la grande époque.

Interprétation remarquable : Debucourt dans le rôle du Capitaine Heller ; Jeanne Boitel, dans le rôle de Marie-Anne ; Richard Willm, dans le rôle du Lieutenant Siredon ; Juvenet dans le rôle de Lagarde ; Callamand, dans le rôle de Dodu ; Dar-teuil, dans le rôle du Pigeon ; Florencie, dans le rôle de Grandin ; Pally, le conducteur ; de Kerdec, dans le rôle du Lieutenant Theuret ; Ougler, dans le rôle de Martin ; Philippe Kolla, dans le rôle du Colonel ; Munie, dans le rôle du vaquemaître et Léon Bélières, dans le rôle du soldat Coutouren.

Koko en vacances, dessin animé.

Dracom au bar, attraction.

Force et musique, attraction.

CAHORS

Cours professionnels

Pour encourager les jeunes apprentis de toutes catégories ayant régulièrement suivi les cours professionnels, il a été fait cette année, aux plus méritants, une distribution de prix en espèces, savoir :

MM. Poutjade, apprenti serrurier chez M. Germain, 70 francs ; Béduté, apprenti serrurier chez M. Germain, 60 francs ; Bornes, plombier à la Cie du Bouronnais, 50 francs ; Delmas, plombier à la Cie du Bouronnais, 50 francs ; Cazalens, mécanicien chez M. Delcros, 40 francs ; Cavallié, apprenti chez M. Coueslant, 50 francs ; Bélié et Girna, apprentis chez M. Coueslant, 40 fr.

En plus des connaissances techniques qu'ils ont acquises ou complétées, ce petit pécule sera tout à fait un attrait et la récompense de leur travail.

Les membres de la Commission espèrent, ainsi, que les inscriptions plus nombreuses permettront le développement d'une œuvre post-scolaire dont l'utilité a été reconnue.

Ecole de la Place Thiers

Succès scolaires de 1930-31. — Les 12 candidates au Certificat d'études ont été reçues. Ce sont :

Mlle Lucienne Bourdie, reçue 1^{re} (mention très bien) ; Jeanne Ernie, 2^e (mention très bien) ; Jeanne Richard (mention bien) ; Andrée Dupuy (mention bien) ; Henriette Moulès (mention bien) ; Fernande Bornes, Gilberte Dajeau, Marguerite Dalet, Yvette Delpy, Jeanne Rougier, Henriette Rougier, Marcelle Sablé.

Rappelons que pour l'examen des Bourses : Lucienne Bourdie, Jeanne Richard ont été reçues en 1^{re} série ; Odette Laborie en 2^e série.

Nos félicitations aux jeunes lauréates et à leurs dévouées maîtresses.

Concert public

Jeudi soir, l'excellente société musicale, les « Amis de l'Harmonie », a donné un concert public sur les Allées Fénélon.

Le dernier concert qui devait avoir lieu, ne put être donné, par suite de l'orage qui éclata, le soir même.

Mais jeudi, le temps fut superbe et permit aux Cadurciens de se rendre sur les Allées Fénélon.

Il y avait foule, effectivement, jeudi soir autour du kiosque. Sous la direction de M. Nourry, les musiciens des « Amis de l'Harmonie » exécutèrent avec brio et réel talent les divers morceaux portés au programme.

Tous les morceaux furent vivement appréciés par les auditeurs, mais signalaient « la Chanson des nids » pour clarinettes, où MM. Calès et Lahontas se montrèrent d'excellents artistes.

Il nous faut signaler aussi le légitime succès remporté par l'ouverture de Zampa que les musiciens ont joué d'une façon tout à fait remarquable.

Le public ne ménagea pas ses bravos. Nos félicitations aux musiciens et à leur dévoué directeur, M. Nourry.

Une histoire, simple comme la vie, et douloureuse comme elle.

UN SOIR AU FRONT...

Obsèques

Vendredi ont été célébrées les obsèques de Mme Veuve Paulus, née Delpech, décédée mercredi à Cahors.

Une foule nombreuse avait tenu à rendre un dernier hommage à la mémoire de la regrettée disparue qui était la fille de M. Delpech, ancien maire de Cahors et la femme de M. Paulus, le distillateur qui comptait de si vives sympathies dans notre ville.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Basile Guittard dont les obsèques ont été célébrées à Cahors, au milieu d'une nombreuse assistance.

Cette mort met en deuil les familles Guittard, Breuil, Pougel, Gaubert, Pons, auxquelles nous adressons l'expression de nos vives sympathies.

Nécrologie

Dimanche dernier est décédé subitement M. Pierre Rodolose, propriétaire à Lascabanes.

Ses obsèques civiles ont été célébrées lundi, au milieu d'une foule considérable.

Au cimetière, M. Garrigues, ancien instituteur, au nom des amis, et M. Lamouré, au nom de la Loge maçonnique de Cahors, ont adressé le dernier adieu au regretté disparu.

Nous prions Mme Rodolose, à la famille, de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

Note pour les garagistes

Le Commissaire de police rappelle à MM. les garagistes qu'il est interdit de déverser dans les égouts qui vont au Lot, des matières telles que cambouis, huiles, essences et tous autres liquides pouvant polluer les eaux de la rivière.

En outre, des sanctions pénales qui seraient prises contre eux, ils risqueraient d'être poursuivis aux fins de réparations pour dommages causés du fait du déversement des produits ci-dessus désignés dans la rivière.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 2 août 1931 par la

Pharmacie HEILLES
Boulevard Gambetta

Génie rural

M. Véron, Ingénieur du Génie Rural se tiendra le lundi 3 août prochain, jour de foire à Cahors, de 9 heures à 12 h., dans un bureau de la Préfecture, à la disposition des Maires et de toutes personnes qui désireront consulter son service, au sujet des projets d'adduction d'eau, d'électrification et de construction de chemins ruraux.

Enseignement ménager

Notre compatriote Mlle Denise Bel, de Padirac, est reçue au concours du professeur d'enseignement ménager.

Service de santé

Notre compatriote, M. Charles Theil, fils de M. Theil, l'excellent brigadier-facteur de notre ville, est déclaré admissible au concours d'entrée à l'Ecole militaire de santé de Lyon.

Hyménées

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de la toute gracieuse Mlle Marguerite Souleillou, fille du propriétaire-viticulteur bien connu et estimé de Bégous, avec M. Daniel Ouvrier, étudiant en médecine.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Film de guerre ? Non Drame de la guerre ? Oui ! UN SOIR AU FRONT...

Chute

Mme veuve Marie G..., de St-Dauphins, était montée sur un tas de foin pour en faire tomber sur le sol, lorsqu'elle glissa et fit une chute de la hauteur du tas de foin.

Elle s'est blessée à une jambe. Quelques jours de repos absolu lui ont été ordonnés.

Tombé dans les puits

M. Billières, du Mas Davet (commune de Miers), tirait de l'eau d'un puits pour remplir l'auge des bestiaux. Cette opération était pénible et dangereuse, car les puits, encore inachevés, n'est pas muni d'un treuil.

M. Billières ne revenant pas chez lui, sa famille accourut au puits, et vit le corps flottant sur l'eau.

Tous les soins donnés à M. Billières furent vains, car en tombant dans l'eau, il s'était fracturé le crâne.

Noyée

Une fillette de 4 ans, la jeune Maury, habitant avec ses parents près d'Albas, est tombée dans une mare et s'est noyée.

Auto contre auto

Ces jours derniers, une auto pilotée par M. S..., de Villefranche-de-Rouergue, est entrée en collision avec l'auto pilotée par M. D..., d'Argenteuil. L'accident s'est produit sur la route de Villefranche, à un tournant. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les deux voitures sont en mauvais état.

Fête de la Place des Petites-Boucheries

Le Comité des fêtes de la Place des Petites Boucheries a l'honneur de porter à la connaissance du public que la fête annuelle de ce quartier se déroulera les 8, 9 et 10 août 1931. Le programme sera publié ultérieurement.

Fête de Cabessut

La jeunesse du faubourg Cabessut organise la fête patronale les 14 et 15 août. Elle se prépare dès maintenant à bien faire les choses pour que la fédération publique cadurcienne ait toute satisfaction. Nous donnerons prochainement le programme de ces réjouissances.

Contravention

M. le Commissaire de police a dressé procès-verbal à deux automobilistes, MM. B... R... et C... J... pour excès de vitesse dans la traversée de la ville.

Orage

Dans la soirée de vendredi, vers 8 h. 1/2, un petit orage a éclaté sur Cahors. De grosses gouttes de pluie arrosèrent les rues, mais ce ne fut que pendant quelques minutes.

Le tonnerre gronda durant une partie de la nuit au cours de laquelle une pluie assez forte tomba sur la ville.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 31 juillet 1931

Coups. — Ducazeaux, 31 ans, cultivateur à Belfort-du-Quercy, a porté des coups et fait des blessures à sa femme et à une voisine.

Il est condamné à 25 francs d'amende.

Relaxé. — Maury, ex-banquier à Puy-l'Évêque, poursuivi pour abus de confiance est relaxé.

Vol. — Adolphe Souilhoul, 31 ans, ouvrier-maçon, est inculpé de vols d'objets mobiliers au préjudice de Mme Bras, à Maxou.

Souilhoul n'est pas un inconnu de la justice. Le tribunal le condamne à 2 mois de prison.

Abandon de famille. — 6 jours de prison avec sursis au sieur Marconié, de Fontanes, pour abandon de famille.

Engins prohibés. — Le tribunal prononce la confiscation d'un engin de pêche prohibé, trouvé dans le ruisseau de Vers.

Dénonciation calomnieuse. — M. Paul Grimal, percepteur à St-Germain, se sentant l'objet d'une dénonciation calomnieuse, poursuivit l'auteur de cette dénonciation, M. Albert Malgouyard, employé au Sénat. Malgouyard est condamné à 16 francs d'amende et à 1 franc de dommages-intérêts.

COMMERCANTS INDUSTRIELS

Qui désire une comptabilité simple, régulière et peu coûteuse, adressez-vous à

Monsieur Charles CASTELBON

Hôtel de la Croix-Blanche
Rue Victor-Hugo, à Cahors (Lot)
dont la méthode lui permet de vous assurer à des conditions avantageuses une situation exacte, un contrôle permanent et l'élimination de tout souci au point de vue fiscal.

Vols

Le 19 juillet, le jeune Valet Henri, de Montcléra, se rendit à un bal à Frayssinet-le-Gélat. Avant de danser, il posa sa veste sur un banc. A la fin du bal, il reprit la veste, mais constata que sa montre avait disparu.

Le père Valet avertit la gendarmerie de Cazals qui ouvrit une enquête qui, au bout de quelques jours, fut complète.

Le coupable est un nommé Albert Vialens, 17 ans, cultivateur à Pomarier. Mais, après plusieurs questions, il avoua être l'auteur du vol de la montre de Valet.

Mais ce n'était pas tout. Il reconnut, également, avoir commis un vol, le 19 mars 1931, chez M. Foulquier, de Frayssinet-le-Gélat. Sachant que celui-ci n'était pas chez lui, il pénétra dans son appartement.

Ce jour-là, il vola 2 montres et une chaîne en argent. Il a ajouté qu'ayant voulu en démonter une, il la brisa et jeta les morceaux aux ordures. Il a rendu les montres volées. Procès-verbal a été dressé contre lui.

ON DEMANDE

DES APPRENTIS à l'imprimerie du Journal du Lot

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 25 juillet au 1^{er} août

Naissances

Robin Colette, rue Président-Wilson. Arnal Jacqueline, 10, rue Louis-Deloncle.</

ALIMENT ET FRIANDISE...

à la fois, les confitures et les fruits au sirop de la marque ALIBERT font le régal des petits et des grands. Ce sont des produits garantis, d'une fraîcheur incomparable, et de prix avantageux EXIGEZ-LES DE VOTRE FOURNISSEUR



Montcuq

Décès. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Bose, demeurant à la Gougne-de-Montcuq, ainsi que celle de M. Baragnon, de Montcuq.

Aux familles en deuil, nous adressons nos sincères condoléances.

Bagat

Fête votive. — La fête votive de la commune de Bagat aura lieu dimanche 9 août.

La jeunesse de Bagat espère que les visiteurs seront nombreux et invite la jeunesse des alentours à venir dans la coquette commune où le meilleur accueil leur sera réservé.

Le Boulvès

Concours de tir. — Dimanche dernier a eu lieu la clôture du concours de tir organisé par l'Avenir sportif du Boulvès à l'occasion de la fête locale.

Voici les résultats : 1^{er} prix : André Laroque, du Boulvès ; 2^e prix : Damiens Guignès, du Boulvès ; 3^e prix : Léo Caumon, du Boulvès ; 4^e prix : Marius Boudet, du Boulvès ; 5^e prix : Albert Delmouly, du Boulvès (Maison neuve) ; 6^e prix : Marc Delbouys, de Saint-Matré ; 7^e prix : Eloi Nadal, de Boviva ; 8^e prix : Elie Vidal, de Saunzet ; 9^e prix : Ferdinand Rouquet, de Floressas ; 10^e prix : Oscar Paillas, du Boulvès ; 11^e prix : Léon Solacroup, du Boulvès ; 12^e prix : Albert Delmouly, du Boulvès (La Brugue) ; 13^e prix : Roger Molles, de Fargues ; 14^e prix : Raymond Sagnes, du Boulvès ; 15^e prix : Paul Bernays, de Sérignac.

Duravel

Distribution des Prix. — La distribution solennelle des prix aux élèves des écoles publiques aura lieu dimanche 2 août, à 15 heures, dans la cour ombragée de l'école des filles, sous la présidence effective de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Lot, assisté de la municipalité de Duravel, de MM. les Maîtres et Instituteurs du canton.

En raison des fêtes de Jules Ferry et du cinquantenaire de la fondation de l'école laïque, cette cérémonie revêtira cette année un caractère particulier et sera rehaussée d'un éclat inaccoutumé. La séance musicale de Pay-l'Évêque (48 exécutants), prêteront concours. La fête se terminera par un défilé des enfants des écoles, qui déposeront des guirlandes de fleurs au monument aux morts de la grande guerre.

TOUS LES ARTICLES de FÊTES

Bouquets depuis 0 fr. 75
Insignes, drapeaux
Feux d'artifice
ALAYRAC, 11, rue Foch
Téléphone 230

Arrondissement de Figeac

Bagnac

Accident. — M. Mazières, du village de Lacam, détachait ses bœufs pour les mettre au pacage, lorsque l'un deux donna un coup de tête qui atteignit la main gauche du propriétaire et celui-ci eut l'annulaire de cette main sectionné.

Cajarc

Fête scolaire. — Dimanche 26 juillet a eu lieu dans la cour de notre école publique des filles, une brillante soirée sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Figeac et de M. l'Inspecteur primaire. Nos tout petits ont chanté les « Jolis bras blancs » avec beaucoup d'ensemble et des gestes gracieux dans leurs charmants costumes. Très bien enlevé ensuite le duo comique « Un rat dans un panier » par deux véritables artistes. Le chœur du Moulin a été bien rendu par les élèves des deux écoles. La Journée d'Oiseaux avec ses danses et son ballet ont plu beaucoup au public qui a vivement applaudi, mais le clou de la première partie a été certainement la tormente opérette vaudeville « l'héritage de tante Myrton » dans laquelle ont brillé toutes les demoiselles qui ont joué et que le public a couvertes d'applaudissements répétés.

M. l'Inspecteur primaire a rendu hommage au dévouement du personnel enseignant et aux distingués artistes M. et Mme Couvilliac qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour organiser une si belle soirée. Il dit que l'école publique de Cajarc est un vrai modèle dans le département. Il annonce la nomination comme officier d'Académie de Mlle Ausset à laquelle il adresse ses félicitations et celle de l'Administrateur. Le public applaudit vivement.

Au moment où M. le Sous-Préfet monte sur la scène, une panne d'électricité a plongé l'assistance dans le noir. Le public est prié d'attendre un instant, et, enfin, la lumière reparait. M. le Sous-Préfet dit qu'il a tenu, en sa qualité de fonctionnaire républicain à venir fêter à Cajarc le cinquantenaire de l'école laïque, école de la République que rien aujourd'hui ne peut atteindre et qui n'est combattue que par une confusion volontaire ou par le mensonge. Cette école est la gloire de la République, puisqu'elle permet à tous de s'instruire. Il félicite les maîtres et maîtres de Cajarc de la bonne tenue de leurs écoles et du soin qu'ils ont de les rendre attrayantes. Il termine en remerciant les artistes, leurs initiateurs et le public venu nombreux. Il est très applaudi. Enfin, « le chaperon rouge » joué par les moyens et les petits, termine la soirée aux applaudissements des assistants qui se retirent enchantés.

Au dernier moment, nous apprenons la nomination de Mlle Ausset comme adjointe à Cahors. C'est avec peine que nous voyons Mlle Ausset quitter Cajarc où elle laissera le meilleur souvenir, mais nous ne pouvons que la féliciter d'avoir enfin réussi à aller à Cahors où résident ses parents âgés dont elle est la fille unique.

Nous adressons à Mlle Resseguier qui la remplace nos compliments de bienvenue.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Ecole primaire supérieure. — Voici les résultats des examens de juillet 1931 :

Brevet élémentaire. — Mlles Conquet Simone, Tournier Simone.

Brevet d'enseignement primaire supérieur. — Mlles Rossignol Yvonne et Conquet Simone ; Section commerciale : Mlle Penchenat Hélène ; Section ménagère : Mlle Ferrière Odette.

Ecole normale. — Cahors : Mlles Lamontagne Andrée et Cénac Céline ; Périgueux : Mlle Bessières Odette.

Ecole normale d'enseignement ménager de Rennes. — Mlle Couderc Marcelle.

Diplômes de sténo-dactylo. — Dactylographie : 56 diplômés ; diplômes de capacité : 4 ; diplômes scolaires : 16.

Brevet supérieur. — Ont satisfait aux épreuves de la 1^{re} partie : Mlles Bestot Simone, Deval Anne, Martin Laurence, Lamontagne Renée, Sénac Aline, Talut Renée ; — 2^e partie : Mlles Barras Albertine, Tournier Lucienne, Poux Simone, Vigier Yvonne.

Dès la rentrée d'octobre, l'Ecole primaire fera la préparation complète au Brevet supérieur.

Mme la Directrice recevra les familles tous les jours, à partir du 18 septembre.

L'Union musicale Gourdonnaise. — Jeudi dernier, nous avons eu l'honneur d'entendre l'Union musicale Gourdonnaise dans les meilleurs morceaux de son répertoire. Nous savons gré à cette société musicale de se prodiguer pour donner à tous leurs concitoyens des auditions musicales parfaites, à cette saison surtout où beaucoup de ses membres sont à la mer ou à la montagne et que la chaleur n'est pas un stimulant pour les musiciens pour donner un effort en rapport avec la température.

Nous avons eu surtout une musique parfaite.

Gramat

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Boubahen, épouse du sympathique trésorier de la Société des courses de Gramat.

Nous adressons à M. Boubahen et à la famille nos sincères condoléances.

Caniac

Un gouffre exploré. — Ces jours derniers, M. de Joly et un ami sont descendus dans le gouffre des « Assures », situé près de Caniac, que certains dénomment « ligne de Nyevez ».

Ce gouffre aurait été déjà exploré par M. Viré, mais celui-ci dut abandonner cette exploration, en raison de grandes difficultés provoquées par la forme en spirale et trop profonde de l'entrée.

Martel

Ecole primaire supérieure de garçons de Martel. — Les succès obtenus au cours de l'année scolaire 1930-1931 sont les suivants :

1. Certificat d'études : MM. Pugnét Raymond, de St-Sozy (Mention très bien) ; Maury Robert de Floirac ; Arambal Roger de Baladou.

2. Bourse d'enseignement primaire supérieur : Breuil Fernand de Martel.

3. Brevet élémentaire : MM. Delbès Jean de Montels (Aveyron) ; Richey, roles René, de Lamothe-Fénelon (Lot).

4. Brevet d'enseignement primaire supérieur : MM. Delbès Jean, Richey-roles René et Yronde René de St-Sozy (Lot).

5. Ecoles normales d'instituteurs : M. Delbès Jean, admis à l'Ecole Normale de Montauban.

6. Brevet supérieur : MM. Cassagnade René de Friat (Strenquels) et Delven François de Lachapelle-Auzac, ont subi avec succès les épreu-

ves de la 1^{re} partie du Brevet supérieur.

En outre, M. Picou Jean, de Martel, ancien élève de notre école a été reçu dans un très bon rang au concours des Contributions Indirectes.

Société de Préparation Militaire. — « Union Sportive Martelaise ». — La Société a présenté 6 candidats à la session de juillet. Les examens ont eu lieu à Cahors les 18 et 19 juillet derniers et 5 candidats ont été reçus. Ce sont : MM. Lascoux Xavier de Baladou, n° 23 ; Delpy Ernest, n° 45 et Journiac, n° 104, de Strenquels ; Benoit Marcel-Louis, des Quatre-Routes, n° 77 et Asfaux Albert de Baladou n° 85.

La foire. — Nous rappelons que le 2 août, tombant un dimanche, la grande foire qui devait avoir lieu ce jour-là à Martel, est renvoyée au lundi 3 août.

Salviac

Nos fêtes. — Le concours de tir qui eut lieu à Salviac, à l'occasion de la fête locale fut suivi par une foule de jeunes gens intéressés à tous les sports.

Nous sommes heureux de constater que cette année tous les lauréats appartiennent au Club athlétique salviacais. 1^{er} prix : M. Georges Vargues, un réveil, 50 points ; 2^e prix, M. André Lagard, une statuette, 48 points ; 3^e prix, M. Courbès Louis, 1 bouteille Cherry-Brand, 48 points ; 4^e prix, M. Fauge Mauricé, médaille de la Petite Gironde, 47 points ; 5^e prix, M. Deval Robert, 1 abonnement de 6 mois au « Journal du Lot », 46 points.

Le jeu de rampeau fut également très fréquenté : le concours obtint le succès habituel. Le premier prix fut remporté par M. Henri Courbès de notre ville bien connu par sa compétence athlétique.

Après lui se classèrent : MM. Laponge, Delmas, Raoul Costes, très en forme ; V. Henry, etc... L'an prochain, il sera indispensable de rechercher une formule nouvelle avec classement par points. Nous en reparlerons d'ailleurs prochainement.

Dégagnac

Une mise au point. — Au sujet de la relation que nous avons donnée dans le Journal du Lot, n° du 26 juillet, du refus de l'adjoint de célébrer le mariage de notre toute gracieuse Mlle Valette de Galet, avec M. Pillon, de Paris, M. le Maire qui habite Toulouse, venu dimanche à Dégagnac, nous a demandé, comme mise au point de notre publication, de dire que c'est par son ordre, que l'adjoint a refusé de célébrer ce mariage.

Nous donnons acte à M. le Maire, de sa déclaration.

Ceci dit, nous ajoutons : Que la gendarmerie de Salviac a ouvert une information au sujet de la bénédiction nuptiale donnée aux futurs époux, avant que soit célébré le mariage civil.

Que M. Pillon père du futur époux, nous a dit, arguant que le motif invoqué pour surseoir au mariage ne saurait leur être imputé, qu'il en avait référé, à toutes fins, à M. le Procureur de la République et à la Préfecture.

Carnet Rose. — Nous avons appris avec plaisir que les époux Avezou de Font-Bastide, viennent d'hériter d'un superbe garçon qui a été prénommé Paul-René.

Nos meilleurs vœux à la jeune maman et au bébé, et à l'heureux papa toutes nos félicitations.

Mezonnac

Succès scolaire. — Nous apprenons avec un vif plaisir que Mlle Fernande Pugnét, élève du cours complémentaire de jeunes filles de Souillac, vient d'être définitivement reçue au concours d'admission à l'école normale d'instituteurs de Cahors.

Nous adressons nos bien sincères félicitations à Mlle Pugnét, à sa famille et à Mlle Salives son excellente et distinguée marraine.

Vayrac

Accident. — M. Grois, ouvrier au chantier de renforcement des berges de la Dordogne, à Mézels, a eu les premières phalanges des quatre doigts de la main droite écrasés par un marteau-pilon.

Chute. — Mme Louradou, épicière, descendant d'une échelle, tomba et se cassa le tibia.

CHEZ NOS VOISINS

Fumel

Cinéma. — En représentation, dimanche 2 août : « L'homme aux cheveux rouges ». Puis, un bon comique : « Suicide réajustant ».

En intermède, la dernière création de Biscot : « Hardi les gars ! »

Dernière locale

Violente bourrasque

Après l'orage qui éclata dans la soirée et dans la nuit de samedi, la température, samedi matin, était lourde. On sentait que l'orage allait encore éclater.

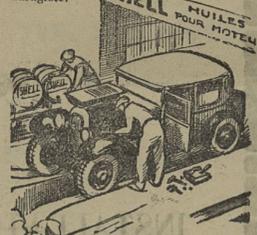
Vers 12 heures 30, une violente bourrasque s'abattit sur la ville jusqu'à 13 h. 1/2 environ.

On entendit, par intermittences, gronder le tonnerre. Mais jusqu'à 14 heures, ce fut une pluie abondante et bienfaisante qui tomba.

UNE HYGIÈNE RATIONNELLE DEVOTRE MOTEUR

PRESCRIT :
1^o - SA REVISION PÉRIODIQUE
2^o - SON ENTRETIEN PERMANENT

LA REVISION PÉRIODIQUE DE VOTRE MOTEUR, nécessitée par l'effort constant qu'il supporte, est l'affaire de votre Garagiste.



Vous savez qu'il apportera à cette opération toute la conscience et le soin qu'elle exige.

C'est ainsi qu'une période de vacances annuelle est nécessaire à l'organisme humain surmené par le travail intellectuel ou manuel.

Quant à l'ENTRETIEN PERMANENT DE VOTRE VOITURE, il a, si vous voulez, la même importance que pour l'individu une alimentation rationnelle.



Employer une bonne huile de graissage provenant d'une maison offrant la surface et les garanties nécessaires, c'est assurer à votre moteur le régime le plus favorable à sa santé.

Utilisez donc :

L'HUILE POUR MOTEURS SHELL

CHAQUE GOUTTE COMPTE

SI VOUS VOULEZ DÉGUSTER DES BONS VINS DES COTES DU LOT

Adressez-vous
HALLE aux VINS de CAHORS
Basile GRELET, Négociant-Propriétaire
EXPÉDITIONS (à prix réduits) pour Paris et la Province
VINS FINS - CHAMPAGNE & MOUSSEUX
TÉLÉPHONE N° 218

GRAND ENTREPOT GÉNÉRAL D'EAUX MINÉRALES

Toutes les Sources
Livraisons dans tout le Département
Basile GRELET, Entrepoteur, CAHORS

DÉPÊCHES

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas reçu le télégramme de notre correspondant parisien.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve LESTRADE à Souillac ; Madame et Monsieur LESTRADE et leurs enfants à Montrejeau ; Madame Veuve CAMIAC à Paris ; La famille VALETTE à Paris ; La famille AUREL à Montech ; Madame et Monsieur MAURY, à Cahors ; Madame et Monsieur LABRO, à Cahors ; Mademoiselle Marie CROC, à Cahors et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve PAULUS née DELPECH

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage.

Blanchissage faux-cols et lingerie. Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc...

Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : **Madame BONNET**, 2, rue des Capucins, Cahors.

MAISON LASVÈNES

VÊTEMENTS

10, Rue Maréchal-Foch, CAHORS

ACTUELLEMENT

SOLDE ANNUEL D'ÉTÉ

RABAIS ÉNORME A TOUS LES RAYONS

Bonne dactylo demandée
Excellente orthographe exigée
S'adresser au Bureau du Journal

Maison Spéciale pour la Vue
E. VIDAL opticien spécialiste

3, rue du Maréchal-Foch, à Cahors

Le plus grand choix en Lunetterie, Baromètres, thermos, Alcomètres, Vinomètres, Jumelles de théâtre, Campagne et à Prismes.

Exécution parfaite des ordonnances de MM. les oculistes

ATTENTION

La Maison François PENET
13, rue Pégély, CAHORS

préviens sa clientèle qu'elle vient de recevoir des stocks considérables de marchandises de toutes sortes : émail, fer blanc, fonte émaillée, couteaux, couverts de table de tous modèles.

Services de table et café en porcelaine et en faïence, services de verre en cristal et demi-cristal, verreries pour limonadier et ordinaire. Balais, saloirs, pots à graisse, tuyaux en poterie et en grès, boisseaux pour cheminée, carreaux pour évier et autres articles de ménage.

Venez visiter nos magasins, nous y trouveriez de tout à des prix défiant toute concurrence.

POUR PRESQUE RIEN

Vous aurez toujours l'heure juste chez vous en confiant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entretiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.

CABINET IMMOBILIER

1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS
le plus anciennement créé

Jean DELLARD, Propriétaire

Toutes affaires immobilières et toutes transactions commerciales
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Correspondants toutes régions et tous pays

ATELIER DE CHARPENTE MENUISERIE ET SCIERIE

Force : Vapeur 12 CV ; Electrique 23 CV
Bail à volonté
S'adresser à **M. Jean FOURES**, 37, rue Victor-Hugo, CAHORS.

A VENDRE A L'AMIABLE POUR CAUSE D'INFIRMITÉ

Propriété libre de suite

sise sur la commune de Castelran, à 3 km. de la gare, comprenant environ 6 hectares, dont 3 hectares en vignes plein rapport, 1 hectare en culture ou prairie et 2 hectares en bois ; une maison, 2 grandes pièces, avec tout le mobilier, une belle remise avec hangar et un matériel de cave pour 40 barriques.

S'adresser à **M. LALA, propriétaire** à Prayssac (Lot).

ON DEMANDE UN APPRENTI

au Garage Moderne
41, boulevard Gambetta

MAISON A VENDRE

S'adresser à **Mme Veuve VINCENT**, rue St-Nauphaise, n° 2, de midi à 1 heure et le soir à partir de 6 heures.

A LOUER UN APPARTEMENT TOUT CONFORT

à Cabazat
S'adresser à **J. CALMEJANE-COURSE**

Si vous avez les cheveux courts

En sortant de chez le coiffeur, ou vous avez eu très chaud, votre nuque sans protection vous expose à vous enrhumier facilement. N'oubliez pas alors que quelques comprimés de Broncoyl vous protégeront, car Broncoyl arrête la toux en quelques heures et julege un rhume en trois jours. Toutes pharmacies et pharmacie Fayret, 6, Boulevard Gambetta et à la pharmacie Artigue, 36, Boulevard Gambetta à Cahors.

PHONOGRAPHE



Agent exclusif pour la région

CHASSEURS

Un fusil et des cartouches ne sont pas des objets ordinaires, dont l'achat est une chose sérieuse. Vous devez les acheter à un armurier professionnel.

M. BESSON, à CAHORS

P. FRANCÈS

36, Boulevard Gambetta 38, Audition permanente

Vente à Crédit — Réparations, Echanges

AVIS

Lundi 3 août étant foire, la Maison **POPOVITCH** restera ouverte et fermera le mardi.

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et précision...

Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes...

adressez-vous à **G. BARON**

Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions

Prix modérés
Le plus grand choix en Lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision, Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

LES ORGANISATIONS COMPTABLES

GEORGES PARANT
Professeur Expert-Comptable
Membre de l'Enseignement technique
Agrégé près des Tribunaux

EXPERTISES CONTROLES FISCALITE LIVRES SPECIAUX

BUREAU :
CAHORS, 1, rue du Portail-Alban, Tél. 224.

Aurillac, 18, av. de la République, Tél. 219.

Rodez, 34, rue Béleille. Tél. 281.

Millau, Place de la Fraternité, Tél. 309.

Sarlat, 44, Avenue Thiers, Tél. 138

HALLE DE CAHORS

M. DELMAS, charcutier à la Halle, avise sa nombreuse clientèle qu'il met en vente du **Beurre d'Isigny** (1^{re} qualité) (marque Lepelletier), à des prix très intéressants.

Rayon d'articles d'épicerie de 1^{re} marque

TRES BONNE OCCASION A VENDRE

TORPEDO 4 PLACES
Berliet 7 CV.

Très bon état, 2 roues de secours
S'adresser le dimanche : <

C'est bien votre sang,
qui est insuffisant.

Ce qui démontre bien que l'appauvrissement du sang et l'affaiblissement du système nerveux sont les causes les plus fréquentes des maux qui tourmentent tant de personnes, c'est que, dès que les Pilules Pink — cet incomparable régénérateur du sang et des forces nerveuses — interviennent, les maux se dissipent et l'état de santé se rétablit parfaitement.



M. Fernand Ricordeau.
Cl. (Lhermier)

Cette démonstration peut, d'ailleurs, être faite sur vous-même si, actuellement, vous vous sentez sans cesse fatigué, nerveux, irritable et que vous ayez de vous plaindre de maux d'estomac, de troubles de la digestion, de maux de tête. Dans ce cas, prenez des Pilules Pink et, bientôt, votre sang ayant récupéré toute sa valeur nutritive, et la vigueur de votre système nerveux étant reconstituée, vous serez, à l'exemple de M. Fernand Ricordeau, dont nous reproduisons la déclaration, libéré de vos misères :

« Je tiens à déclarer que je suis très satisfait de l'efficacité des Pilules Pink — écrit M. Fernand Ricordeau, demeurant à Seaux-sur-Huisne (Sarthe). Depuis plusieurs mois j'étais très affaibli, très anémié. Eh bien ! les Pilules Pink m'ont rendu les forces et ont complètement rétabli l'état de ma santé. »

En vente dans toutes les pharmacies.
Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

VENTE DIRECTE DU FABRICANT

ROUTE 225
COURSE 255

MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS :
FUSILS HAMMERLESS... 240
MACHINES A COUDRE... 160
MACHINES WESTINGHOUSE... 325
MACHINES A COUDRE... 515
MACHINES METALLIQUES... 325
MANUFACTURE DES CYCLES BALLIS
12, RUE DU ONZE-NOVEMBRE S'ESTIENNE

VIRUS NAUGE

en ampoule
Détruit Rats et Souris.
Pharmacie LESTRADE
CAHORS

PLUS D'IVROGNES

POUDRE JANEIRO
Indigestion, maux de tête, Boite 30 fr. 90
LAB. JANEIRO, J. J. MONTIGNON
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

FOURRURES
ROBES - MANTEAUX

Réparation
Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard

M^{me} BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

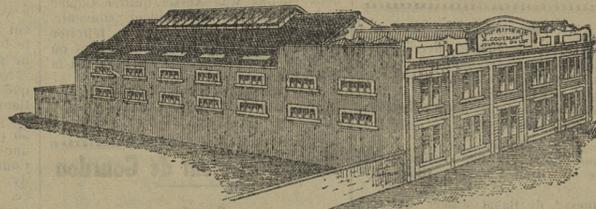
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



USINE AGRANDIE — Superficie des Ateliers : 1.200 m²

SAPONITE
LA BONNE
LESSIVE



DIRECTION GENERALE

ÉCONOMIES
ÉCONOMIES

Commencez par réduire
vos dépenses de linge
en le lavant à la
SAPONITE

la bonne lessive
qui ne le brûle pas

Avec la SAPONITE, produit
complet, il ne faut rien
ajouter pour que votre linge
soit merveilleusement blanc

LA SAPONITE
est économique à l'usage

SAPONITE
la bonne lessive

N^o 1, Rue Bovy

Maîtresses de Maison!

LISEZ la

Mode Pratique

qui conaille

ÉLÉGANCE-FANTAISIE
JOLIS RAFFINEMENTS

avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.
Le Numéro : 1 fr.



Feuilleton du « Journal du Lot » 27

PAR PEUR DE L'AMOUR

ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

VII
LA FUITE

Evidemment, pensait-elle, Ronald tiendra sa parole et ne reviendra plus, il l'a dit, il est incapable de continuer la vie commune avec la misérable que je suis... Jamais plus elle ne le reverrait, jamais plus il ne reviendrait même pour embrasser ses enfants. Elle lui faisait horreur — les enfants lui feront également horreur parce que nées d'elle. Alors ? Alors, qu'attendait-elle pour le délivrer de leur présence !

Nous partons au loin, Violetta, par delà la mer, pour retourner en Angleterre, dit-elle à la petite nurse qui avait répondu à son appel.

Celle-ci restait sans voix devant elle, ne reconnaissant plus sa maîtresse dans cette femme à demi folle et presque effrayée d'entendre cette voix rauque sortir de jolies lèvres qui ne prononçaient d'ordinaire que des paroles de bonté.

— Voulez-vous venir avec moi, Violetta ? demanda-t-elle. En ce cas, vous devez être prête en quelques minutes.

— Bien sûr, je suivrai la Signora, si la Signora veut m'emmener, personne ne me retient ici. Je suis orpheline, Madame le sait, j'aime les petites...

Les doigts tremblants, toujours en proie à un vertige voisin de la folie, Liane fit ses malles, entassant les vêtements des enfants et les siens au hasard, ne laissant que les jouets et autres cadeaux de Valentine qu'elle repoussait avec horreur quand ils se présentaient à ses yeux.

Elle ne prit pas le temps de regarder autour d'elle. Elle n'entendit pas l'appel du foyer qui pouvait être encore l'appel du bonheur en étant celui du devoir. Elle ne pensa plus que le jeune mari qu'elle abandonnait ainsi en le privant de ses enfants avait renoncé à tout pour elle autrefois et qu'elle pouvait lui sacrifier son orgueil. Elle ne se souvenait que de son humiliation en présence de sa triomphante rivale dont il avait imploré le pardon à genoux. Elle ne se souvenait que des mots qu'il avait dits pour regretter « devant cette odieuse femme », de l'avoir épousée, elle, Liane ; et aussi qu'il avait dit devant elle qu'il ne pourrait plus reprendre la vie avec elle. Liane ne pouvait pas pleurer et ses yeux sans larmes continuaient de lancer des éclairs de folie.

Les fillettes la regardèrent apeurées

et se mirent à pleurer sans savoir pourquoi. Alors elle les prit toutes deux dans ses bras leur disant des mots sans suite et promettant que jamais, jamais, elle ne permettrait qu'elles fussent humiliées et méprisées comme leur mère venait de l'être, puis elle les redonna à leur nurse qui sut mieux les calmer.

Rapidement Liane ferma les malles, mettait les adresses et envoyait chercher une voiture.

— Où allons-nous, Madame ? demanda Violetta qui comprenait de moins en moins.

— Chez mon père, en Angleterre. Quand tout fut prêt, Liane s'assit au bureau de son mari et sans réfléchir écrivit tout d'un trait :

« Je ne veux pas attendre que vous me chassiez, Ronald, je pars. »

« Vos yeux n'auront plus la honte de rencontrer, chez vous, la honte d'une misère, le déshonneur sur votre nom. »

« Je vais chez mon père et j'emène mes enfants, fruit d'un amour dont vous rougissez. »

« Vous ne les aimez évidemment pas plus que leur mère et je les prends sans remords, elles sont miennes. Avec elles, j'emporte tout ce que j'aime désormais. »

« Vous m'avez trop profondément humiliée pour que j'oublie jamais, et même si vous m'en priez — ce que je ne crois pas — je ne reviens drais jamais... »

Elle plia sa lettre, mit l'adresse et

l'ayant bien mise en évidence elle sortit de la villa sans se détourner.

La vieille cuisinière, qui l'avait servie depuis son arrivée en Italie, vint à elle surprise et inquiète.

Liane se borna à lui dire qu'elle laissait une lettre pour son mari, n'ajoutant pas un mot pour calmer l'inquiétude de la brave femme qui s'était attachée à elle.

Elle se hâtait avec l'énergie du désespoir, affolée à la pensée que Ronald pouvait revenir et la trouver encore ici.

Grâce à cette hâte, elle était en gare de Florence, et déjà installée dans le train, quand Ronald arriva à la villa.

Si Liane eût été dans son état normal, elle se serait effrayée de ce long voyage seule, car elle n'avait jamais fait un pas hors de Florence sans avoir à ses côtés un mari attentif et bon.

Mais rien ne l'effrayait pour le moment, ni les dangers de la mer ni ceux de la route car elle ne pensait qu'à mettre le plus de distance possible entre elle et ce mari qui la méprisait.

VIII

CHEZ LES VIEUX BRICE

La duchesse avait bien choisi le site où elle avait fixé la demeure des parents de sa belle-fille.

Le petit village de Kingsford bénéficiait à la fois des beautés d'une

campagne fertile et du voisinage de la mer.

D'un côté la calme beauté des prairies avec leur vivante parure de troupeaux, la richesse féconde des champs de blé, la majesté des grands bois centenaires, de l'autre la belle plage de sable fin que les flots de la marée montante recouvraient d'écume et laissaient plus brillant et plus ferme après leur fuite vers les mondes inconnus. Les blanches falaises de Kingsford qui découvraient un horizon presque sans limite permettaient, par des temps clairs, d'apercevoir les côtes de France. De loin en loin un grand steamer, un léger voilier traçaient leur sillage sur les flots bleus, troublant, un instant, la quiétude des mouettes dont les blanches ailes jouaient dans le soleil accompagnées du chant jamais pareil de la brise et des vagues.

Au bas de la falaise, à l'issue de la plage, un chemin en zigzag grimpaient au village coquettement bâti au centre d'une contrée verdoyante.

L'importante ferme des Brice en formait le centre et, tout à côté, la modeste mais gracieuse villa des Tilleuls, ouvrait joyeusement toutes ses fenêtres au soleil et à la lumière.

L'été était superbe cette année-là ; toutes les haies étaient fleuries autour de la ferme comme toutes les pelouses et tous les buissons étaient fleuris autour de la villa.

On accédait à celle-ci par une longue avenue de tilleuls ou plus simple-

ment en traversant l'immense prairie descendant au bord d'un petit ruisseau, qui s'en allait à quelques kilomètres de là finir sa course dans l'Océan.

Madame Brice regardait au loin mourir le jour splendide de cette fin d'août, écoutant le bruissement alanguiné des feuilles ivres de soleil. Son mari était parti au devant de leur jeune ami Ralph Not qui avait annoncé sa visite à la ferme.

En l'honneur de ce visiteur, Mme Brice avait préparé un thé plus cérémonieux et plus richement pourvu de friandises.

Dans le chagrin que leur avait causé le départ de Liane, les Brice avaient accueilli de plus en plus affectueusement le jeune fermier aussi malheureux qu'eux-mêmes et qui leur témoignait une tendresse filiale.

Les deux hommes avaient dû s'attarder pour quelque affaire à traiter en chemin et la bonne ménagère s'impatienteait ; la galette salée serait froide pour peu qu'ils tardassent encore !

C'est pourquoi elle restait ainsi sur le seuil de sa porte interrogeant l'horizon, sa main droite en visière sur ses yeux pour n'être pas aveuglée par le soleil et le voir de plus loin.

Mais... qu'elle était cette femme tout là-bas... ces deux femmes plutôt chacune tenait un petit enfant par la main ?

(A suivre)